

# ACTION URGENTE

## CHINE. UN MILITANT CHERCHANT À BÉNÉFICIER DE SOINS MÉDICAUX A ÉTÉ PLACÉ EN DÉTENTION

Xing Wangli a été emmené par des représentants des autorités locales de Pékin, où il s'était rendu pour bénéficier de soins médicaux et d'une assistance juridique afin d'engager des poursuites contre des fonctionnaires locaux au sujet d'une grave blessure à la tête dont il a souffert quand il était incarcéré, en 2016. Détenu depuis le 27 février 2018, il risque toujours de faire l'objet de torture et d'autres mauvais traitements.



Xing Wangli et sa femme ont été arrêtés dans une gare de Pékin par plusieurs représentants des autorités du canton de Xi (province centrale du Henan), le 27 février 2018. Si sa femme a été libérée après 20 jours de détention, Xing Wangli est toujours détenu. D'après une notification du bureau de la Sécurité publique local, cet homme est détenu pour avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public » parce qu'il a « tenté de déposer une pétition contre les autorités gouvernementales ».

Selon son fils, défenseur des droits humains qui sollicite l'asile en Thaïlande, le couple a voyagé jusqu'à Pékin pour bénéficier de soins médicaux et d'une assistance juridique afin d'engager des poursuites contre des fonctionnaires locaux qui ont gravement blessé Xing Wangli quand il était incarcéré, en 2016. Lors de cet événement, que les autorités qualifient de « tentative de suicide », Xing Wangli a souffert de graves blessures, notamment une fracture du crâne, des lésions des tissus cérébraux et une hémorragie interne. Bien que son état ne soit plus critique, il souffre toujours d'effets sur le long terme, comme une baisse significative des capacités intellectuelles, des maux de tête fréquents et des vertiges, ainsi que d'autres problèmes physiques. En raison de la profonde méfiance qu'il voue aux autorités locales, Xi Wangli ne voulait pas demander de soins aux services locaux, et a donc voyagé jusqu'à Pékin pour recevoir un traitement.

Malgré un manque manifeste de preuves permettant de l'inculper, les autorités refusent de libérer Xing Wangli. Il semblerait que cela soit en partie dû au fait que son fils a partagé sur Internet des informations et des opinions jugées inacceptables par les autorités locales.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en chinois, en anglais ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités de libérer Xing Wangli immédiatement et sans condition, car il est détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits fondamentaux de porter plainte et de bénéficier de soins ;
- appelez-les à veiller à ce que Xing Wangli bénéficie des soins médicaux dont il a besoin ou qu'il demande, ne soit pas victime de torture ni d'autres formes de mauvais traitements, et soit traité conformément à l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus (les Règles Nelson Mandela) ;
- engagez-les à faire en sorte que sa famille et son avocat puissent lui rendre visite de manière régulière et à veiller à ce que sa famille ne subisse aucun harcèlement ni intimidation de la part des autorités de l'État ou d'autres personnes.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 9 JUILLET 2018 À :

Directeur du Bureau de la sécurité publique de Xinyang

Chen Hongjie Juzhang  
Xinyang Shi Gonganjū  
3 Guangchang Lu  
Xinyang Shi 464399  
Henan Sheng  
Chine

Tél. : +86 376 622 1181 (en chinois uniquement)

Formule d'appel : Dear Director, / Monsieur,

Directeur du centre de détention du canton de Xi

Xi Xian Kanshousuo  
Shaolou Cun, Xiangdian Zhen,  
Xinyang Shi 464361  
Henan Sheng  
Chine

Formule d'appel : Dear Director, / Monsieur,

**Copies à :**

Ministre de la Sécurité publique

Zhao Kezhi Buzhang  
Gonganbu  
14 Dongchangan Jie  
Dongcheng Qu, Beijing Shi 100741  
Chine

Tél. : +86 10 66262114

Courriel : gabzfwz@mps.gov.cn

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 202/16. Pour plus d'informations : [www.amnesty.org/fr/documents/asa17/4752/2016/fr/](http://www.amnesty.org/fr/documents/asa17/4752/2016/fr/)

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## CHINE. UN MILITANT CHERCHANT À BÉNÉFICIER DE SOINS MÉDICAUX A ÉTÉ PLACÉ EN DÉTENTION

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 26 août 2016, Xing Wangli a été condamné à une peine de quatre ans et demi de prison pour avoir « suscité des polémiques et provoqué des troubles », parce qu'il avait uriné devant le panneau d'un tribunal lors d'une manifestation en mai 2015 dénonçant l'incarcération de sa fille, de sa mère et de sa belle-mère, qui avait organisé une manifestation en 2014. Sa famille pense que Xing Wangli a été incarcéré en raison de sa campagne en ligne réclamant une enquête sur la mort suspecte d'un autre défenseur des droits humains. Le 27 août 2016, alors qu'il était incarcéré, il a été gravement blessé et s'est retrouvé dans un état critique. Il a été libéré le 24 novembre 2017. Cependant, après sa libération, sa famille a fait l'objet de mesures de surveillance et de manœuvres de harcèlement et d'intimidation de la part des autorités locales.

Le fils de Xing Wangli, Xing Jian, 21 ans, était un bénévole de 64 Tianwang et a été détenu en 2014 pour avoir mis en évidence la répression exercée par les forces de sécurité à Pékin en raison de la session parlementaire annuelle. Créé en 1998 par Huang Qi, un militant du Sichuan se trouvant en détention, et sa femme, Zeng Li, 64 Tianwang est l'un des rares sites Internet de Chine continentale qui recueille des informations sur les manifestations de « pétitionnaires » dans ce pays. La majorité des personnes qui contribuent au site étaient « pétitionnaires » avant de devenir journalistes citoyens et de couvrir les manifestations et les arrestations d'autres « pétitionnaires ». Même s'il sollicite actuellement l'asile en Thaïlande, Xing Jian continue de s'exprimer sur les violations des droits humains et le militantisme local.

Le système des pétitions chinois permet à des personnes de demander des réparations pour des torts en soumettant directement les plaintes aux autorités gouvernementales. Amnesty International a recensé des cas dans lesquels les gouvernements locaux ont arrêté ou escorté des pétitionnaires vers leurs villes d'origine pour les empêcher d'introduire des requêtes à Pékin. Xu Youchen, militant de longue date, a été condamné à mort en 2017 pour avoir tué un policier alors que les autorités intervenaient contre lui et sa femme après qu'ils avaient déposé pacifiquement une pétition.

Amnesty International a recensé de nombreux cas de torture et d'autres mauvais traitements, ainsi que des morts suspectes de défenseurs des droits humains placés en détention, notamment :

- Li Wangyang, personnalité du mouvement de défense des droits du travail, se serait, selon les autorités de la ville de Shaoyang, suicidé alors qu'il se trouvait à l'hôpital sous leur surveillance en juin 2012. Sa famille ne croit pas que Li Wangyang, un homme presque aveugle et ne pouvant marcher sans assistance, a pu réussir à se pendre. Cette situation ayant provoqué un tollé à la fois en Chine et dans le monde, la police de la province du Hunan a annoncé le 15 juin 2012 la création d'un groupe spécial, chargé d'enquêter sur la mort de Li Wangyang. Sept jours plus tard, il a été annoncé que le rapport d'autopsie était achevé mais les autorités ont refusé de mettre ses conclusions à disposition.
- Le militant des droits humains Zhang Liumao, arrêté le 15 août 2015 parce qu'il était soupçonné d'avoir « suscité des querelles et provoqué des troubles » et « porté atteinte au pouvoir de l'État », serait décédé, selon sa famille, le 4 novembre 2015, alors qu'il se trouvait en détention provisoire au centre de détention n° 3 de Guangzhou.

Lorsque sa famille et son avocat ont été autorisés à voir le corps de Zhang Liumao le 16 novembre, ils ont signalé avoir vu des contusions et des éraflures sur tout le corps, ce qui les amène à penser qu'il avait été frappé ou torturé. En raison de ces observations, son avocat a demandé aux autorités d'enquêter sur sa mort suspecte et de traduire en justice tout responsable présumé d'atteintes aux droits humains. Le 2 décembre 2015, les autorités chinoises ont procédé à l'autopsie de sa dépouille, malgré les objections de la famille, qui avait déposé par écrit une requête pour qu'un expert indépendant soit nommé pour réaliser cette autopsie.

Homme

Nom : Xing Wangli

Action complémentaire sur l'AU 202/16, ASA 17/8490/2018, 28 mai 2018

